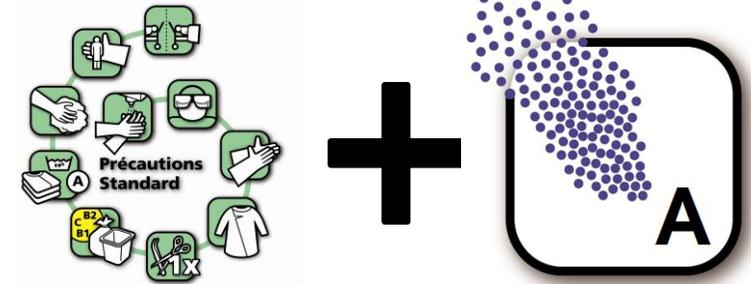


## MESURES ADDITIONNELLES LORS DE TRANSMISSION PAR AEROSOLS



**Définition** : transmission par des particules plus petites que les gouttelettes (< 5 microns), mais générées par les mêmes mécanismes. Elles peuvent rester en suspension dans l'air quelques heures et donc être transportées à distance pour infecter d'autres personnes, sans qu'un réel contact ait eu lieu avec le patient source.

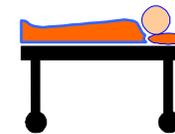


Situation concernant un nombre limité de maladies (typiquement la tuberculose, la varicelle, la rougeole)

### Placement du patient

### Protection respiratoire

### Transport du patient



#### Chambre individuelle

(à pression négative si disponible)  
(portes closes)

Possibilité de placer deux patients ayant la même pathologie infectieuse dans la même chambre

#### Masque ultrafiltrant TBC

avant d'entrer dans la chambre

#### Limité aux besoins essentiels

Mettre un masque **chirurgical** au patient

Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



La blouse et les gants **ne sont nécessaires** en cas de tuberculose pulmonaire que lors d'expectorations et crachats abondants, s'il y a contact rapproché avec le malade (par ex: soins infirmiers, examen médical).  
Si des **lésions cutanées** ou des **écoulements** sont présents, la blouse et les gants seront portés pour les contacts rapprochés (cf. précautions standard)